

# Message d'intérêt public

## Contrôle de la circulation et de la sécurité des véhicules

Le 28 novembre 2023 – Iqaluit (Nunavut)

---

Le vendredi 24 novembre et le samedi 25 novembre 2023, le Service d'application des règlements municipaux de la ville d'Iqaluit a effectué des contrôles aléatoires relativement à la conduite en état d'ébriété et à la sécurité routière dans l'ensemble de la ville d'Iqaluit.

Au cours de ces contrôles, plusieurs infractions ont été constatées chez les conducteurs : onze (11) circulaient sans feux avant ou arrière, deux (2) avaient leurs plaques d'immatriculation obstruées, quatre (4) ne disposaient pas des documents requis dans leur véhicule, deux (2) conduisaient des véhicules sans immatriculation valide, un (1) circulait sans assurance valide, quatre (4) ne respectaient pas les dispositifs de contrôle routier, et six (6) dépassaient la limite de vitesse de 17 à 29 km/h au-dessus de la limite autorisée, en plus d'autres infractions diverses à la circulation.

Huit (8) taxis ont été inspectés en vertu du règlement municipal n° 590 sur les taxis de la ville d'Iqaluit pour des raisons mécaniques et de propreté. À la suite de ces inspections, un (1) chauffeur de taxi a été inculpé en vertu de la Loi sur les boissons alcoolisées du Nunavut pour avoir illégalement transporté ou détenu des boissons alcoolisées dans un taxi, et les boissons alcoolisées ont été saisies.

Six (6) conducteurs ont été retirés de la route pour conduite en état d'ébriété et ont été immédiatement suspendus. Quatre (4) se sont vus imposer des suspensions de permis de 24 heures et deux (2) des suspensions de 90 jours en raison de la quantité d'alcool présente dans leur organisme et de suspensions antérieures enregistrées, conformément à la Loi sur la sécurité routière du Nunavut. Les deux (2) conducteurs suspendus pour 90 jours ont été arrêtés et inculpés au criminel par la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Le Service d'application des règlements municipaux de la ville d'Iqaluit désire remercier les chauffeurs du public qui ont été interceptés et qui conduisaient de manière sécuritaire et veut rappeler au public de signaler immédiatement toute conduite en état d'ébriété soupçonnée à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) au 867 979-1111.

##



Ville d'Iqaluit  
1085, rue Mivvik  
C.P. 460  
Iqaluit (Nunavut)  
X0A 0H0

**Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

Kent Driscoll, gestionnaire des communications et du service à la clientèle  
867-979-5607 [k.driscoll@iqaluit.ca](mailto:k.driscoll@iqaluit.ca)